INFORMATIONS PRATIQUES

Jusqu'au 8 septembre, l'accès à bord sera gratuit sur une boucle d'environ 1 km faisant le tour de Monaco-Ville et comprenant 4 arrêts : Place du Palais Princier, Cathédrale, Musée océanographique et Place de la Visitation. Sa fréquence de passage sera de 15 minutes, de 9h à 11h30 puis de 13h30 à 20h. Sa vitesse varie de 10 à 15 km/h.

D'une capacité d'accueil de 15 passagers, dont 11 places assises, l'exploitation de cette navette a été confiée à la Compagnie des Autobus de Monaco (CAM) en partenariat avec le groupe de transport Keolis, qui a déjà mené une trentaine d'expérimentations de navettes autonomes à travers le monde. Elle est fabriquée par la société Française Navya, leader mondial du marché avec plus de 60 navettes déployées à l'international.

La sécurité des voyageurs sera au cœur de cette expérimentation estivale qui prévoit la présence d'un opérateur de la CAM capable à tout moment de reprendre le contrôle du véhicule, en basculant en mode navigation manuelle.

Afin d'atténuer toute gêne sur la circulation, des zones de dégagement sont prévues et une ligne d'urgence en liaison avec le Département de l'Intérieur permet de prendre en compte les interventions des véhicules de secours ou bien les déplacements VIP.

Cette expérimentation sur le Rocher pourrait être prolongée par un deuxième test à l'automne qui consisterait en une boucle sur l'avenue Princesse Grace, reliant le Grimaldi Forum au Monte-Carlo Bay lors des 4 événements que sont le Congrès IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change), le Luxe Pack, les Assises de la Sécurité Informatique et le Sportel.

Direction de la Communication

10, Quai Antoine 1er - BP 458 Tel : (+377) 98 98 22 22 Fax : (+377) 98 98 22 15 presse@gouv.mc

www.gouv.mc











